




Pep's

" Avant, je croyais que c'était de ma faute si mes parents se séparaient.

" Ça m'a rassuré de ne pas être le seul à avoir des parents séparés.

" Ma famille était cassée : j'étais en colère.



Vous êtes séparé(e), divorcé(e) et vous voulez aider votre enfant à mieux vivre sa situation familiale : Inscrivez-le aux ateliers Pep's.

L'Udaf accueille votre enfant **de 7 à 11 ans** au sein **d'ateliers collectifs** de paroles et de soutien, animés par des professionnels diplômés, où il pourra exprimer ses émotions et partager ses questions avec d'autres enfants de son âge en toute confidentialité.

Cet accompagnement vous permettra aussi de mieux communiquer avec votre enfant sur les difficultés qu'il vit dans ce contexte de séparation.



Comment se déroulent les ateliers ?

- **Un entretien d'information gratuit**, sans engagement, pour vous et l'autre parent s'il le souhaite. L'accord des deux parents est nécessaire pour l'inscription.
- **4 ateliers d'1 h 30 pour les enfants**. Un thème développé par séance avec des activités ludiques et créatives.
- **Un 5^e atelier de bilan collectif** réunissant tous les parents et les enfants.

La présence aux 5 séances est nécessaire et obligatoire.

Ces ateliers sont animés par **une médiatrice familiale et une psychologue** formées à l'écoute et à l'animation de groupes d'enfants.

Prochaine session :

Du 12 mars au 9 avril 2024,
les mardis de 17h30 à 19h.

En pratique

- Participation de 5 euros par séance.
- Des solutions de prise en charge peuvent être étudiées.

